



Extract of Blog sauvage du CG59

<http://cnt-cg59.org/La-declaration-de-la-CNT.html>

Réunion du 8 juin 2015 - Présidence CD / organisations
syndicales

La déclaration de la CNT

- La vie du bocal

Publication date: mardi 9 juin 2015

Copyright © Blog sauvage du CG59 - Tous droits réservés

Ce 8 juin 2015, le nouveau président du Conseil départemental du Nord, M. Jean-René Lecerf, a souhaité rencontrer des représentants des dix organisations syndicales présentes dans la collectivité. La section Louise Michel du syndicat des travailleurs territoriaux de la CNT (STT 59) était représentée par une camarade de l'Unité territoriale pour l'action sociale de Roubaix centre et un camarade du Centre d'exploitation routière d'Orchies. Voici le texte de la déclaration formulée par la CNT lors de cette rencontre.

Nous n'avons pas de revendicatif sous la forme habituelle : pas de plate-forme, pas de cahier de doléances. Il en faut, c'est évident, mais d'autres le font bien mieux que nous. À la CNT, militants sur notre temps personnel, nous allons à l'essentiel et notre objectif est le maintien d'un service public de qualité dans un contexte hostile. Cela passe bien évidemment par la défense des missions et la protection pour nous indissociables, des usagers et des agents. Notre syndicat intervient sur un champ élargi à l'ensemble des collectivités du Département ce qui favorise une appréhension globale de la réalité professionnelle de la FPT. Notre condition de militants de proximité est pour nous la garantie d'une connaissance du terrain et nous permet des remontées d'information de première main.

Aujourd'hui, nous vous alerterons donc simplement sur quelques tendances lourdes de cette collectivité. En premier lieu, en condamnant les restrictions du budget de l'action sociale et le développement de la suspicion et des contrôles. Nous savons tous qu'il convient d'opposer les 12 milliards annuels nationaux de non-recours aux aides sociales - dont près de 5 milliards pour le RSA - aux 4 milliards sur-médiatisés de la fraude le plus souvent due aux méconnaissances des usagers. Les usagers ne sont pas des fraudeurs et la collectivité doit mener campagne pour combattre le phénomène des non-recours sur son territoire.

Au quotidien, les collègues travailleurs sociaux affrontent des situations de plus en plus difficiles avec des moyens en baisse. Pour l'exemple, le nouveau règlement FSL (maintien dans le logement - aide pour les factures d'énergie et d'eau) écarte de nombreuses familles avec le risque qu'à l'hiver prochain des familles avec enfants se retrouveront sans éclairage et sans chauffage. Les travailleurs sociaux dénoncent une dégradation rapide et sans précédent des situations personnelles et familiales. Sur ce terrain social miné, deux grandes lignes comportementales professionnelles se développent, l'implication sacerdotale de travailleurs sociaux oublieux de leurs intérêts propres et de leur santé, ou l'adhésion indifférente voire active au système de triage-flicage du bon et du mauvais pauvre. On a vu refuser une aide pour le paiement de la cantine à une famille d'origine étrangère. Nous alertons également comme nous l'avons toujours fait, sur la situation des AssFam, mal reconnus voire méprisés, pas intégrés aux équipes et maltraités par certaines DT. Vous recevrez sous peu un courrier explicatif.

L'autre tendance lourde est celle de cette fameuse « gouvernance », qui abandonne aux technocrates la conception de fond des politiques publiques et l'organisation de l'administration. Dans notre collectivité cela se traduit par une immense souffrance dans les directions, un gâchis humain mais aussi financier puisque le carriérisme des hauts fonctionnaires prime bien souvent sur l'intérêt de la collectivité. Voici des exemples et ce n'est qu'une toute petite partie de l'iceberg : le déménagement actuel des ressources humaines, à un coût élevé, qui se fait sans nécessité immédiate et contre l'avis des agents. Le pesage - c'est le terme utilisé - des ouvriers des équipes techniques composées pour partie des anciennes équipes d'ouvriers professionnels (EMOP) des collègues et d'ouvriers polyvalents. Personnel ouvrier dont les compétences sont peut-être sous-employées mais à qui la faute ? Devons-nous nécessairement recourir à des prestataires pour des travaux réalisables en internes ? Des ouvriers à 1200 euros mensuels, pesés coût/rentabilité, par une petite technocratie insoucieuse du coût de ses propres dépenses. Faut-il parler du prix des locations, des dépenses de rénovation et d'ameublement de leurs logements de fonction et de leur bureaux ? Faut-il parler de leurs caprices ? D'autres profiteraient nous dit-on de la proximité d'un golf pour hooker ou slicer ou, à l'occasion d'une réunion sur la côte, iraient barrer quelques heures sur le sable.

Pesons ces technocrates, pesons les vite. Ils dépècent depuis quelques années les directions et les services, qui pour son réseau d'influence, qui pour ajouter un plus à son CV. Ainsi en quatre ans, la Direction opérationnelle travaux a vu son directeur harcelé par l'institution, évincé et victime d'une campagne de diffamation. Le tribunal administratif lui a rendu justice en janvier dernier en prononçant sa réintégration immédiate sur son poste. Privée de directeur, la direction a été livrée aux appétits les plus divers. Encore aujourd'hui, les technocrates pourtant donnés sortants, manoeuvrent pour achever la réorganisation officieuse de la DOT avant la fin du mois de juin et sans passage en comité technique. Ils prévoient, en coulisse, le transfert de personnels vers d'autres directions et la modification des responsabilités du directeur vis à vis des chefs d'unité territoriale. Un mépris du statut qui tend à se généraliser, on signerait même dans cette collectivité des contrats de mission avec partage des agents sur plusieurs directions. Dans toute la collectivité, ces pratiques se développent, des équipes entières souffrent, des collègues entament leur semaine avec les yeux rougis. On désorganise, remplaçant automatiquement le personnel là où les missions ralentissent faute de crédits mais laissant crever sous la charge d'autres services privés d'agents. On ne remplace plus les agents C ou B mais on doublonne les directions générales avec des secrétariats généraux, aux fonctions mal définies. Cette technocratie cartonne en A+, A++ avec pour certains, une prime de fonction mensuelle égale au salaire d'un ouvrier pesé. Un peu de décence ! Quelle politique mène cette gouvernance ? Elle mène celle des gens dont la sous-ventrière va exploser de trop de passe-droit, de privilèges, de primes indécentes, de sentiment d'impunité. Elle mène une politique de sabotage. Il faut que cela cesse. Encore un mot sur leur comportement autoritaire et irrespectueux vis à vis des collègues, principalement contre les femmes. Tout a été entendu ces dernières années : accusation d'incompétence, de nullité, hurlements contre les directeurs, contre les chefs de service insultés, intimidations, crises d'autorité à la moindre contrariété, au moindre obstacle, ordres non écrits. Nous avons dû intervenir en urgence il y a trois ans pour sauver toute une direction de comportements abusifs et d'une réorganisation sauvage. Seule la solidarité sans faille des agents a permis d'affronter des pratiques jusqu'alors inconnues. Il faut que cela prenne fin car ces comportements perturbent le collectif de travail et le contaminent, les relations interpersonnelles se détériorent et certains perdent le sens des mesures. Nous sommes au travail, pas encore à la schlague.

Nous concluons sur quelques dossiers qui s'éternisent : celui de la protection sociale complémentaire puisque nous continuons à contester le choix du prestataire pour la protection santé et rappelons l'opacité et le ping-pong des responsabilités entre DG, qui ont accompagné la procédure de sélection. Désormais le cahier des charges que les organisations avaient rédigé, n'est même plus respecté puisque la subrogation pour la prévoyance n'est pas mise en place et laisse la main au service absentéisme sur les dossiers des agents en arrêt maladie, c'est malsain. Ce qui nous amène à vous informer que nous suivons avec grand intérêt les suites des convocations chez un médecin expert, des agents en accident de service de la DT de Roubaix-centre, pour un passage éventuel devant la Commission de réforme. S'il s'agit de garantir à ces agents, victimes depuis cinq ans sur leur lieu de travail, d'émanations délétères et présentant pour certaines des problèmes neurologiques - une traçabilité et une protection en cas de rechute ou, le cas échéant, un taux d'IPP, tout va bien. Si l'objectif est de mettre fin à leur AT en les déclarant guéries ou consolidées contre l'avis de leur médecin traitant, nous irons sur la place publique pour le dénoncer. Enfin et bien que nous ne siégeons pas en CHSCT, nous pensons que l'actualisation du document unique - document crucial - n'est toujours pas satisfaisante. C'est un document dynamique en évolution constante qui ne peut être amélioré que par l'interactivité et la participation de tous.

Monsieur le Président, nous vous remercions de votre attention. Nous nous sommes efforcés de vous faire un retour de terrain le plus loyal possible.